

CHÔMAGE PARTIEL REPOS IMPOSÉS PCA

POUR SUD-RAIL LA DIRECTION EST IRRESPECTUEUSE ET MALHONNÊTE !!

Lors de la réunion du Comité Social et Économique du 28 Avril, le directeur du FRET a fait un préambule sur la situation économique catastrophique de FRET SNCF.

Différentes aides ont été demandées à l'état, et s'il n'y avait pas de retour positif des pouvoirs publics alors la situation serait très compliquée et ce dès 2021.

Le « plan B » dicit Mr J. LEBORGNE « c'est de réaliser des ventes immobilières (les fameux bijoux de famille) initialement prévues pour l'investissement ».

Notre organisation syndicale a été très claire sur le sujet.

Cette situation catastrophique est de la responsabilité :

- Des pouvoirs publics qui ont toujours refusé une politique de transport écologique.
- De nos patrons qui depuis une vingtaine d'années ont désossé le transport de Marchandise,
- Mais aussi d'un taux d'encadrement tellement élevé qu'on se croirait dans le Bêtisier de l'année.
- Si, on allait oublier, ils ont servi à dézinguer les emplois de terrain qui pourtant font rouler les trains.

Les Repos 35h volés/imposés : Alors que depuis le début de la pandémie et du confinement les agents de la production font tourner la boutique dans des conditions très difficiles, nos dirigeants n'ont pas trouvé mieux, en guise de « remerciement », d'imposer la prise de 5 jours entre le 16 Mars et le 30 Avril. Pire, un délai était fixé pour les poser sinon ils étaient imposés !

Cette attitude, au-delà d'être complètement déconnectée de la réalité du terrain (malheureusement c'est devenu une habitude), est méprisante et honteuse vis-à-vis de toutes celles et ceux qui sont mobilisés. Au dernier moment (vers le 17 Avril), la DRH a rappelé aux dirigeants locaux qu'il ne fallait pas imposer ces jours s'il y avait « nécessité de service » mais c'était bien trop tard, les collègues avaient déjà posés ces fameux jours ou la direction avait refusé de reporter les congés posés avant la pandémie.

SUD-Rail trouve l'attitude de certains dirigeants malhonnête car ils n'ont respecté ni les règles ni surtout les cheminots qui sont en deuxième ligne pour assurer des trains vitaux pour la nation.

Tout cela va laisser des traces et nous devons nous préparer à ne pas les laisser refaire le même coup dans les semaines et les mois qui viennent - car nul ne doute qu'ils vont vouloir remettre le couvert !

SUD-Rail s'est donc prononcée contre et a été très claire envers les patrons : ce n'est pas aux cheminots de payer la crise et de subir les injonctions (souvent

contradictoires) de dirigeants bien au chaud chez eux !

Activité partielle : Suite au confinement ; le gouvernement, via des ordonnances, a mis en place les modalités du chômage partiel et permis à la SNCF d'en bénéficier. S'il est normal que la SNCF bénéficie, comme les autres entreprises, du chômage partiel, cela ne l'exonère pas de respecter les règles !

Documents à télécharger

 [TRACT] FRET CHÔMAGE PARTIEL REPOS IMPOSÉS PCA